

People. Discovery. Innovation.
Les gens. La découverte. L'innovation.



Subventions de partenariat stratégique pour les projets

Concours 2017

Information et exigences



Information et exigences

Partenariats de recherche
rpp@nserc-crsng.gc.ca



INNOVATION

MOBILISER

**Connexion
avec les collègues et les universités**
(Subventions Connexion)

**Engagement partenarial
avec les collègues et les universités**
(Subventions d'engagement partenarial)

**Formation en milieu
industriel à l'intention des
étudiants**
(BRPCI, bourses ESII et subventions
FONCER [volet industriel])

COLLABORER

**R et D coopérative
avec les collègues et les universités**
(Subventions de RDC, subventions de RDA et
subventions INNOV-UC)

**Chaires de recherche industrielle
dans les collègues et les universités**
(Subventions de PCI, subventions de CRIC et
subventions de CGC)

**Partenariats stratégiques
avec les universités**
(Subventions de partenariat stratégique pour les
réseaux et pour les projets)
**Subventions accordées dans le cadre
d'initiatives stratégiques : PRCS, PAC**

Réseaux de centres d'excellence
(Subventions de RCE et subventions de RCE-E)

**Renforcement de la capacité des
collèges**
(Subventions de RI et subventions d'OIRA)

COMMERCIALISER

**De l'idée à l'innovation
pour les collègues et les universités**
(Subventions INNOV)

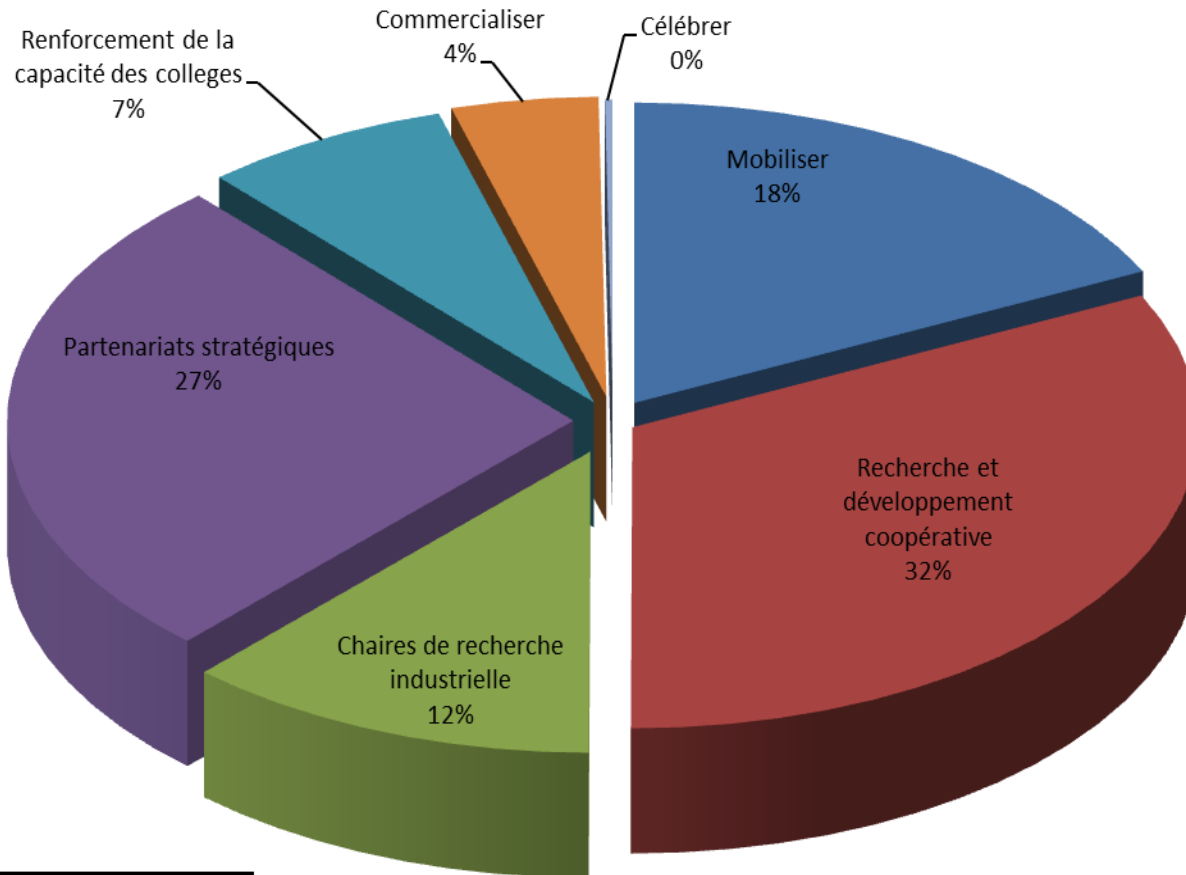
**Centres d'excellence en
commercialisation et en
recherche**
(Subventions de CECR)

**Centres d'accès à la
technologie dans les collègues**
(Subventions d'ECAT)

CÉLÉBRER

**Prix Synergie pour
l'innovation**

Budget des partenariats de recherche 2016-2017



Budget total: \$312.8M

Source: CCPP

Pourquoi faire une demande de subventions de partenariat stratégique pour les projets?

- Important appui financier pendant au plus trois ans pour les étudiants, les stagiaires postdoctoraux, les produits consommables, l'équipement (le montant maximal pouvant être consacré à l'achat d'appareillage ou de systèmes spéciaux est de 150 000\$).
- Opportunité de voir les résultats de votre recherche utilisés à l'extérieur de l'université.
- Bien qu'il doive y avoir une participation non négligeable du partenaire, aucune contribution en espèces n'est requise.



Statistiques sur le concours des subventions de partenariat stratégique pour les projets

Année	Nombre de demandes	Nombre de subventions accordées	Taux de réussite
2016	338	83	24.6%
2015	330	74	22.4%
2014	298	78	26.2%
2013	314	75	23.5%
2012	314	81	25.8%
2011	425	70	16.5%



Admissibilité des participants

Candidats et cocandidats

- Doivent occuper un poste ou avoir reçu une offre ferme d'une nomination à un poste dans une université canadienne. Il peut s'agir :
 - d'un poste permanent, menant à la permanence ou de professeur émérite (à vie); ou
 - d'un poste de durée limitée d'au moins trois ans.
- Les membres du corps professoral des collèges peuvent être cocandidats (voir le site web du CRSNG pour la liste des collèges admissibles)
- Les cocandidats travaillant dans des domaines autres que les sciences naturelles et le génie doivent remplir les critères d'admissibilité du CRSNG



Cocandidat versus Collaborateur

Un *cocandidat* peut détenir des fonds du CRSNG, il est un membre essentiel de l'équipe.

Un collaborateur ne *peut pas* avoir accès aux fonds du CRSNG et devrait contribuer à la direction intellectuelle globale du projet.

Doit posséder les compétences nécessaires pour effectuer de la recherche de façon autonome et fournir **ses propres ressources** à la collaboration.

Peut être un membre de l'équipe de recherche, par exemple: chercheurs gouvernementaux, scientifiques du secteur privé, chercheurs de l'extérieur du Canada.



Subventions de partenariat stratégique pour les projets (SPS-P)

Objectif

- Accroître la recherche et la formation dans des **domaines ciblés** propres à améliorer de façon appréciable l'économie, la société et/ou l'environnement du Canada au cours des **dix prochaines années.**



Résultats prévus

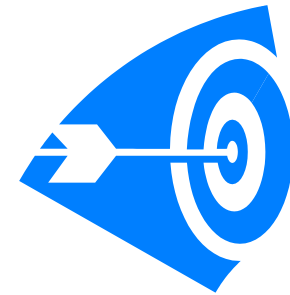
- Nouvelles connaissances ou technologies susceptibles de renforcer l'assise industrielle du Canada, de créer de l'emploi ou d'avoir une incidence sur la politique publique canadienne;
- Augmentation du nombre de personnes hautement qualifiées;
- Transfert de connaissances ou de technologies et d'expertise pour appliquer les résultats de la recherche.



Exigences

- Le projet doit s'inscrire dans l'un des domaines ciblés
- Les objectifs et la portée du projet doivent être définis clairement.
 - Durée de 1 à 3 ans.
- Au moins un organisme d'appui doit participer activement à toutes les étapes du projet et être en mesure d'appliquer les résultats de la recherche.
 - Une **contribution en nature** est exigée (contrairement à une contribution en espèces)





Domaines ciblés

Sujets de recherche prioritaires dans les domaines suivant:

- Fabrication de pointe
- Environnement et agriculture
- Technologies de l'information et des communications
- Ressources naturelles et énergie

NB: Les domaines des sciences et des technologies de la santé et des sciences de la vie connexes s'inscrivent dans le cadre du [Programme de projets de recherche concertée sur la santé \(PRCS\)](#).



Fabrication de pointe

- Automatisation (notamment la robotique)
- Matériaux légers et technologies connexes
- Fabrication additive
- Nanotechnologie
- Matériaux quantiques



Environnement et agriculture

- Eau: santé, énergie, sécurité
- Biotechnologie
- Aquaculture
- Alimentation et systèmes alimentaires
- Recherche sur les changements climatiques et technologie connexe
- Atténuation des catastrophes



Technologies de l'information et des communications

- Réseaux et services de communication
- Internet des objets et systèmes machine-machine
- Gestion des données et analytique avancées
- Cybersécurité
- Interaction entre les humains et les médias numériques
- Informatique quantique



Ressources naturelles et énergie

- Bioénergie et bioproduits
- Méthodes durables d'accès aux ressources minérales et aux ressources énergétiques de réservoirs étanches (à l'exclusion des sables bitumineux)
- Arctique: exploitation et surveillance responsables
- Connaître les sources d'approvisionnement et améliorer le rendement en matière d'environnement dans l'exploitation de ressources naturelles clés



Recherches ciblées

- De 4 à 6 sujets de recherche identifiés pour chaque domaine
 - au moins 80% du budget est alloué au financement de ces projets
- Projets exceptionnels en marge des sujets de recherche mais dans le cadre d'un domaine ciblé (jusqu'à 20% du budget)

**Les projets en marge des 4 domaines ciblés
ne seront pas acceptés**



Organismes d'appui

Secteur privé

- Entreprise établie et menant des activités de R et D ou de fabrication au Canada qui est en mesure d'appliquer les résultats de la recherche pour générer de la richesse ou créer de l'emploi. Aussi admissible: multinationales avec opérations (R et D ou fabrication) au Canada.

Secteur public

- Organisme gouvernemental qui est en mesure d'appliquer les résultats de la recherche pour renforcer la politique publique. La demande doit démontrer clairement comment le projet relève de leur responsabilité en matière de politique publique.



Organismes d'appui (suite)

Ne peuvent être reconnus comme étant le seul organisme d'appui.

- Organismes non gouvernementaux
- Laboratoires de recherche gouvernementaux
- Établissements de recherche étrangers
- Sociétés d'investissement en capital de risque
- Clients éventuels
- Hôpitaux et cliniques



Organismes d'appui (suite)

L'organisme d'appui doit:

- Manifester son intérêt pour le projet (lettre d'appui, support en nature/en espèces, etc.);
- Participer à toutes les étapes du projet de recherche (développement de la demande, interaction avec les chercheurs et les étudiants, contribution à la direction du projet);
- Valider les résultats de la recherche;
- Donner une orientation en ce qui a trait à l'exploitation des résultats.



Organismes d'appui (suite)

- **Références** [Lignes directrices relatives aux organismes participant aux partenariats de recherche](#)
- **À retenir:** Un organisme d'appui ne peut en aucun cas recevoir des fonds du CRSNG, y compris pour l'achat d'appareillage ou de fournitures, même à un prix réduit. Ces articles doivent être des contributions en nature (sous forme de dons ou de prêts).



Quelques astuces...

1. Commencez tôt!
2. Profitez de l'expertise de votre bureau de la recherche et des employés du CRSNG. Ils sont là pour vous aider.
3. Rédigez votre proposition de façon claire, à l'intention de gens à l'extérieur de votre domaine et positionnez votre projet par rapport à l'état actuel des connaissances – une revue de la littérature ne devrait pas être la 1^{ière} tâche du projet!
4. Soyez attentifs à tous les aspects de la demande, pas seulement la proposition de recherche (justification du budget, les contributions en nature, le rapport avec d'autres sources de financement).
5. Assurez-vous que le partenaire bénéficie activement des résultats et qu'il ne soit pas qu'un site de mise en oeuvre ou un client potentiel.



Quelques astuces... (suite)

6. Expliquer clairement en quoi votre recherche cadre avec le domaine ciblé choisi.
7. Assurez-vous de l'entière participation de tous les membres de l'équipe de recherche (y compris les organismes d'appui).
8. Prenez connaissance du processus et des critères d'évaluation (les sept critères de sélection pour les projets Stratégiques ont la même pondération).
9. Expliquez les aspects de recherche appliquée de même que fondamentale de votre projet.
10. Demandez à un pair d'évaluer votre proposition en se basant sur les critères de sélection.



Conclusion

- Les SPS-P servent à financer des projets et non des programmes de recherche.
- Elles permettent aux chercheurs universitaires de mener des travaux de pointe en sciences et en génie offrant des possibilités intéressantes au chapitre de la commercialisation.
- Elles offrent une possibilité unique de présenter les étudiants aux employeurs éventuels tout en permettant aux partenaires non universitaires d'avoir accès à une expertise scientifique et à du matériel de recherche spécialisé.



Liens utiles

- [Critères de sélection](#)
- [Utilisation des subventions](#)
- [Politique sur la propriété intellectuelle](#)



Ressources

Pour toutes questions ayant trait aux domaines ciblés, à l'admissibilité des membres de l'équipe ou des organismes d'appui, ou sur les exigences, veuillez envoyer un courriel à:

STRGR@nserc-crsng.gc.ca

Pour toutes questions/demandes de soutien technique concernant le processus de présentation électronique des demandes, veuillez contacter:

Service de dépannage: (613) 995-4273

webapp@nserc-crsng.gc.ca

